

France-Marseille: Buoy maintenance services

OJ S 119/2021 22/06/2021

Contract award notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Postal address: 58 boulevard Charles Livon

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13007

Country: France

Contact person: Direction de la commande publique — service marchés publics

E-mail: Marches.marseilleprovence@ampmetropole.fr**Internet address(es):**Main address: <https://ampmetropole.fr/>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Établissement public de coopération intercommunale

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Accord-cadre de réparation des mouillages, réfection et entretien des moyens d'amarrages des ports de plaisance de MAMP situés sur la Ciotat

Reference number: 71200190

II.1.2. Main CPV code

50246200 Buoy maintenance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles R. 2124-1 et suivants du code de la commande publique.

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 140 376,75 EUR

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

50246200 Buoy maintenance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Ports de Plaisance de la commune de la Ciotat.

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations du marché concernent des interventions terrestres ou maritimes pour l'entretien des mouillages et la réfection des moyens d'amarrage.

L'entretien et la réparation des moyens nécessitent l'intervention d'équipes de scaphandriers pour des travaux sous-marins et d'équipes à terre consistant, principalement à créer ou remplacer des cordages, chaînes, amortisseurs, à fixer des bollards, organeaux, taquets, défenses, échelles, à effectuer tous les travaux nécessaires à la mise en sécurité des bateaux de plaisance des ports de plaisance de la Ciotat.

Les ports de plaisance concernés sont les suivants: nouveau port de plaisance de la Ciotat — port de plaisance des Capucins — port de plaisance de Saint-Jean.

Les fonds sous-marins peuvent être à nettoyer des petits obstacles gênant l'installation des mouillages. Ce nettoyage est réputé compris dans les prestations commandées, même s'il n'en est pas fait mention de manière expresse, tout comme le nettoyage après travaux.

Il est précisé que MAMP dispose d'un marché d'inspection sous-marine lui permettant de contrôler les prestations réalisées et la propreté des chantiers.

La description précise du besoin figure au Cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 30

Price - Weighting: 70

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2020/S 250-625104](#)

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

Contract No: Z210127F00

Title:

Accord-cadre de réparation des mouillages, réfection et entretien des moyens d'amarrages des ports de plaisance de MAMP situés sur la Ciotat

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract

V.2.1. Date of conclusion of the contract

03/06/2021

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 3

The contract has been awarded to a group of economic operators: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: ECTM

Postal address: 6 avenue Jean Jaurès

Town: Les Pennes-Mirabeau

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13170

Country: France

The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 140 376,75 EUR

V.2.5. Information about subcontracting

Section VI: Complementary information

VI.3. Additional information

Le marché a été signé par le représentant légal du pouvoir adjudicateur le 3.6.2021.

Les pièces constitutives du marché sont consultables à la direction de la commande publique.

Après prise de rendez-vous préalable (coordonnées indiquées en section I du présent avis) dans le respect des dispositions des articles L. 2132?I et R. 2183?5 du code la commande publique.

Le montant du marché indiqué à la rubrique II.1.7 et V.2.4 du présent avis constitue un montant estimatif non contractuel issu du DQE.

Le montant final du marché sera la résultante de l'application des prix du BPU aux quantités réellement exécutées dans la limite des seuils minimal et maximal fixés au marché.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13281

Country: France

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://www.telerecours.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- un recours en référé pré-contractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. À partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative);
- un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551.13 du code de justice administrative au plus tard le 31^e jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours;
- un recours gracieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation;
- un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative);
- un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative);
- tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. À partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'État, ASS., 4.4.2014, «Département de Tarn-et-Garonne», n° 358994).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: Greffe.tamarseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://www.telerecours.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/06/2021